

Les présentes Conditions Générales de Vente ("CGV" ou "Contrat") s'appliquent à toute commande passée par des revendeurs (fabricants, grossistes, cuisinistes) (les "Revendeurs") à la société BLANCO FRANCE ("BLANCO"). Les CGV, éventuellement complétées par des conditions particulières, constituent le contrat entre BLANCO et les Revendeurs.

### 1. COMMANDES

**1.1 Passation des commandes.** Les commandes signées par une personne autorisée du Revendeur sont adressées à la société BLANCO par tout moyen accepté par elle. Toute commande sera soumise à confirmation expresse de la part de BLANCO, notamment concernant les produits commandés, leur disponibilité, les prix, les conditions de livraison et de paiement. Toute commande confirmée par BLANCO est réputée ferme et définitive. BLANCO se réserve le droit de refuser toute commande d'un Revendeur qui serait en situation de défaut de paiement ou dont les pratiques de revente sur internet seraient en violation des conditions décrites à l'article 8 ci-après.

**1.2 Commandes spéciales.** Toute commande de produits hors catalogue sera soumise à examen de BLANCO, notamment concernant la faisabilité, le dessin des produits commandés, les prix, les conditions de livraison. Après détermination de ces éléments, la commande spéciale sera renvoyée au Revendeur pour acceptation et contre-signature. Toute commande spéciale confirmée par BLANCO est réputée ferme et définitive.

### 2. PRIX

**2.1 Prix catalogue.** BLANCO ne pratiquant la vente directe aux particuliers que pour les pièces détachées, le tarif indiqué au catalogue est destiné à l'information des consommateurs sur le niveau du prix des produits BLANCO. Ce tarif correspond aux prix conseillés de revente aux particuliers, consommateurs finaux. Le Revendeur, en sa qualité de commerçant indépendant, détermine librement, dans le cadre de la réglementation en vigueur, les prix de revente des produits à la clientèle, en fonction de ses coûts, y compris les frais d'approche, conditions de garantie, services fournis et SAV.

**2.2 Prix Revendeur, remises.** En sa qualité de Revendeur, celui-ci s'engage à réaliser un montant d'achats annuel minimum tel que déterminé, d'un commun accord dans les conditions particulières. En contrepartie, BLANCO s'engage à faire bénéficier le Revendeur des remises quantitatives calculées sur le volume de produits achetés par le Revendeur et indiquées aux conditions particulières. Les prix des produits sont indiqués en euros hors taxes, emballage primaire compris, et franco de port en France métropolitaine (hors Corse) pour toute livraison d'un montant supérieur à 300 euros net HT. Pour les commandes inférieures à ce montant, les frais de port sont facturés en sus au Revendeur. La TVA au taux applicable sera ajoutée au montant des factures.

### 3. LIVRAISON

**3.1 Transfert des risques.** Quelle que soit la destination des produits, le transfert des risques a lieu à compter de leur mise à disposition dans les usines, dépôts ou magasins de BLANCO, même pour les livraisons partielles. Les produits sont transportés aux risques et périls du Revendeur. Le Revendeur s'engage à prendre une assurance couvrant les produits à partir de la date de leur mise à disposition par BLANCO.

**3.2 Livraison des produits.** La livraison des produits est réputée effectuée, conformément aux modalités figurant dans la commande confirmée par BLANCO, soit :

- par remise directe au Revendeur,
- par avis de mise à disposition au Revendeur, ou
- par remise des produits à un transporteur désigné par BLANCO ou par le Revendeur.

**3.3 Délais de livraison.** Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Tout retard de livraison inférieur à trente (30) jours (quatre-vingt-dix (90) jours en cas de force majeure touchant BLANCO ou l'un de nos fournisseurs) ne peut en aucun cas entraîner l'annulation de la commande par le Revendeur, ni l'octroi d'une indemnité par BLANCO.

**3.4 Réception des produits et réserves.** A la réception des produits, le Revendeur s'engage à vérifier le bon état des produits et emballages ainsi que la conformité des quantités et des qualités aux informations figurant au bon de livraison. En tout état de cause, le Revendeur est tenu, dès réception des produits, de formuler le cas

échément, toutes réserves précises sur le récépissé de livraison et de confirmer ces réserves par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à BLANCO dans les 48 heures de la livraison.

La livraison des commandes confirmées s'entend sous réserve du paiement des factures en cours.

**3.5 Réserve de propriété.** Conformément aux dispositions des articles 2367 et suivants du code civil, les produits restent la propriété de BLANCO jusqu'à leur complet paiement par le Revendeur.

### 4. EMBALLAGES ET CONDITIONNEMENT

Les emballages primaires, correspondant aux emballages carton, plastiques, etc. destinés à assurer un premier niveau de protection adéquate autour des produits ne sont pas facturés en sus au Revendeur. Ils peuvent être conservés, réutilisés, ou détruits aux frais du Revendeur.

Les autres matériels de conditionnement, tels que palettes, paniers métalliques, caisses en bois, restent l'entière propriété de BLANCO et ne peuvent être cédés, vendus ou transférés à des tiers par le Revendeur. Le Revendeur s'engage expressément à les renvoyer à BLANCO après usage, aux frais du Revendeur. Au cas où ces matériels de conditionnement ne seraient pas renvoyés à BLANCO dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours après la date de livraison, ceux-ci seront facturés au Revendeur.

### 5. FACTURATION ET PAIEMENT

**5.1 Factures.** Les factures sont émises et réglées en euros. Elles sont dues dans un délai de trente (30) jours, fin de mois. Les sommes seront réglées par le Revendeur par virement bancaire, chèque ou lettre de change. Les paiements comptant sont réalisés par virement uniquement. Les paiements seront effectués sans droit à compensation, ni escompte, sauf accord particulier.

Toute première commande d'un Revendeur est payable d'avance. Toute nouvelle commande d'un Revendeur antérieurement en défaut de paiement est payable au comptant, par virement.

**5.2 Acomptes.** En cas de commande spéciale, BLANCO se réserve le droit de demander le paiement d'un acompte de cinquante pour cent (50%) du montant total de la commande, préalablement à son exécution.

**5.3 Retards de paiement et Intérêts de retard.** Tout retard de paiement d'une facture rend la totalité de la dette exigible.

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6 I al.12 du code de commerce, tout montant non réglé par le Revendeur à l'échéance donnera lieu, de plein droit, au paiement d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) euros par facture. Ce taux sera déterminé et calculé sur une base journalière depuis la date d'échéance jusqu'à la date effective du paiement. Au cas où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, BLANCO se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justification.

En outre, BLANCO se réserve le droit de suspendre l'exécution de toute nouvelle commande du Revendeur au parfait paiement de toutes les factures arrivées à échéance.

### 6. GARANTIE ET PIECES DETACHEES

**6.1 Garantie.** Les présentes conditions de garantie comprennent la garantie légale des vices cachés, et la garantie légale de conformité. La garantie légale contre les vices cachés est applicable conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du code civil. La garantie légale de conformité est applicable directement entre BLANCO et les consommateurs conformément aux dispositions des articles L.217-3 et suivants du code de la consommation, à l'exception des éléments relevant de la responsabilité du Revendeur, tels que l'emballage (art. L.217-4), les déclarations faites par le Revendeur notamment dans la description des produits, la publicité ou l'étiquetage et les caractéristiques définies d'un commun accord par le Revendeur et le consommateur, ou lorsque le consommateur a porté à la connaissance du Revendeur un usage spécial, accepté par ce dernier (art. L.217-5). Les bris ou détériorations résultant des conditions de transport, de stockage ou d'un usage non adapté des produits sont exclus de la présente garantie. La garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais, dédommagements ou indemnités. Quelques soient les modalités de

revente des produits, le Revendeur s'engage à prendre en charge la gestion du SAV en relation avec le SAV de BLANCO FRANCE.

**6.2 Garantie contractuelle.** La durée de garantie est étendue au-delà de la garantie légale pour les gammes de produits suivantes : éviers inox (garantis à vie) à l'exclusion de la gamme SteelArt et éviers de la gamme Silgranit (garantis pendant une durée de dix (10) ans à compter de la date de facturation du produit au Revendeur).

**6.3 Exclusions de garantie.** Sont exclus de la garantie contractuelle : les bris ou détériorations résultant d'un usage pour lequel le produit n'a pas été conçu ; les frais de main d'œuvre et de déplacement, tous autres frais, dédommagements ou indemnités ; tous dommages survenus pendant le transport. Ceux-ci doivent impérativement être signalés au transporteur immédiatement lors de la livraison ; les pièces d'usure, telles que les filtres, joints, mousseurs, flexibles, etc. et accessoires d'éviers ; les dommages résultant d'une manipulation non conforme à un usage ménager normal ou liés au fonctionnement ou à une usure excessive (ex. modèles d'exposition) ; tout produit déplacé de son lieu d'utilisation ou installé hors France métropolitaine.

**6.4 Disponibilité des pièces détachées.** BLANCO garantit la disponibilité des pièces détachées nécessaires au maintien en fonctionnement des produits pendant une durée de dix (10) ans à compter de la date de facturation du produit au Revendeur.

## 7. RENVOI DE PRODUITS

Aucun produit ne pourra être renvoyé à BLANCO, pour quelque motif que ce soit, sans son accord express et préalable. Tout produit renvoyé par le Revendeur à BLANCO doit l'être dans son emballage ou conditionnement d'origine.

Au cas où la cause du renvoi des produits serait due à une défaillance de BLANCO (produit défectueux suite à un vice de fabrication), les frais de renvoi seront à la charge de BLANCO. Celui-ci informera le Revendeur de la mise à disposition de produits de remplacement. Les produits de remplacement seront livrés au Revendeur aux frais de BLANCO.

Au cas où la cause du renvoi des produits ne serait pas due à une défaillance de BLANCO, les frais de renvoi seront à la charge du Revendeur. Le cas échéant, BLANCO informera le Revendeur de la mise à disposition de produits de remplacement. Les produits de remplacement seront livrés au Revendeur à ses frais. Si le motif du renvoi n'est pas du fait de BLANCO, BLANCO créditera le compte du Revendeur du montant payé pour les produits en cause, moins une décote forfaitaire de vingt cinq pour cent (25%), et de trente pour cent (30%) sur les produits de la gamme « SteelArt », sous réserve que les produits soient en parfait état.

## 8. REVENTE SUR INTERNET

**8.1 Conditions de revente sur internet.** Le Revendeur est autorisé à commercialiser les produits sur internet, uniquement sur un site exploité en direct par le Revendeur, à l'exclusion de toute revente sur des sites tiers (telles les plateformes de marché), et exclusivement à des particuliers. En cas de revente sur internet, le Revendeur s'engage à indiquer l'URL de son site de vente en ligne dans les conditions particulières. Le Revendeur s'engage à ce que son site de vente en ligne corresponde à l'ensemble des critères de qualité associés aux produits et à la marque BLANCO, à s'assurer que la description des produits et les photos soient complets, exacts, à jour et conformes aux conditions décrites à l'article 9. En outre, le Revendeur s'engage à respecter strictement l'ensemble des obligations figurant aux CGV concernant la vente des produits ainsi que la réglementation sur la vente en ligne aux consommateurs. Comme pour la vente en magasin, le Revendeur prendra notamment en charge le SAV des produits vis-à-vis de sa clientèle.

Le droit de vente sur internet prendra fin à la date d'expiration ou de résiliation du Contrat. A cette date, le Revendeur s'engage à effacer tout le contenu de son site internet relatif aux produits et à la marque BLANCO.

**8.2 Stock minimum.** En cas de revente sur internet, le Revendeur s'engage à acquérir et à maintenir à la vente un stock minimum et renouvelé des produits BLANCO. Ce stock minimum doit être suffisant et compatible avec la demande potentielle de la clientèle, et répondra aux normes de qualité de BLANCO, notamment en ce qui concerne les garanties de nouveauté et de taux de rotation minimum des produits, de façon à pouvoir commercialiser et promouvoir les produits dans de bonnes conditions.

**8.3 Liens publicitaires.** Le Revendeur s'engage à soumettre à BLANCO, pour accord préalable, tout établissement de liens

publicitaires sur internet vers ou depuis des sites marchands ou non marchands, à l'exclusion du référencement naturel par les moteurs de recherche.

## 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

**9.1 Marques et logos Blanco.** BLANCO accorde par les présentes au Revendeur un droit non exclusif et non cessible d'utiliser et de reproduire ses marques, dénominations et logos (la "Marque") lui permettant d'être identifié par les tiers et la clientèle comme un Revendeur de produits BLANCO. En conséquence, le Revendeur s'engage à utiliser les Marques de BLANCO dans le strict respect de la notoriété et de l'image de qualité qui y sont associés.

Le Revendeur s'interdit notamment d'utiliser les Marques à titre de dénomination sociale. Il s'engage également à ce qu'aucune confusion ne puisse se créer, dans l'esprit de quiconque, et notamment de la clientèle, sur sa qualité de commerçant indépendant. Ce dernier s'engage à cet effet à informer sans délai BLANCO de tout acte d'imitation, de contrefaçon ou de concurrence déloyale ou plus généralement de tout fait ou acte susceptible de porter atteinte aux droits et intérêts de BLANCO sur ses Marques.

Les Marques de BLANCO demeurent sa propriété exclusive. Les droits d'utilisation dans le cadre des présentes n'ont pas pour effet de transférer ni de céder un quelconque droit sur ces Marques.

Le Revendeur cessera d'utiliser les Marques de BLANCO à la date d'expiration ou de résiliation du présent Contrat.

**9.2 Catalogues, descriptions et photos.** Les catalogues, descriptions des produits, fiches techniques, photos et autres éléments communiqués par BLANCO au Revendeur dans le cadre des présentes ("Documents"), protégés par le droit de la propriété intellectuelle, restent la propriété de BLANCO. Aucun droit, autre que le droit de distribuer ces Documents, n'est accordé sur les Documents par BLANCO au Revendeur. Notamment, le Revendeur ne pourra ni reproduire ni traduire les Documents.

Concernant la vente sur internet, et nonobstant les stipulations ci-dessus, BLANCO accorde au Revendeur un droit non exclusif et non cessible d'utiliser et de reproduire tout ou partie des Documents sur son site de vente en ligne, uniquement dans le format communiqué par BLANCO, et uniquement pour une reproduction et une diffusion en ligne dans les conditions prévues au présent Contrat.

## 10. DUREE DU CONTRAT ; EVOLUTION DES CGV ET DES TARIFS

**10.1 Durée et renouvellement.** Le Contrat entre en vigueur à la date de la première commande du Revendeur, pour une durée initiale expirant au 31 décembre de l'année en cours. Il se renouvellera ensuite par tacite reconduction, pour de nouvelles périodes d'un an, à défaut de dénonciation par l'une ou l'autre des parties, signifiée par lettre recommandée avec avis de réception, un (1) mois au moins avant l'arrivée du terme.

**10.2 Evolution des CGV et des tarifs.** BLANCO se réserve le droit de modifier les CGV de temps à autre. Toute modification des CGV sera notifiée au Revendeur lors de la passation d'une nouvelle commande. Le Revendeur peut refuser la nouvelle version des CGV en notifiant son refus par LR + AR dans un délai de quinze (15) jours après l'envoi de la commande à BLANCO.

En cas de modification des tarifs de BLANCO, les produits seront facturés au Revendeur aux prix en vigueur au jour de la commande.

## 11. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent Contrat est soumis à la loi française. TOUT LITIGE RELATIF A L'INTERPRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RESILIATION DU PRESENT CONTRAT, ET NE POUVANT ETRE RESOLU A L'AMIABLE, SERA SOUMIS A LA JURIDICTION EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE METZ AUQUEL LES PARTIES FONT EXPRESSEMENT ATTRIBUTION DE COMPETENCE, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS, EN REFERE, APPEL EN GARANTIE OU PAR REQUETE.

## 12. INTEGRALITE DU CONTRAT

Les présentes CGV, complétées le cas échéant par les conditions particulières, constituent le Contrat et expriment l'intégralité de l'accord des parties concernant la revente des produits. En cas de contradiction entre ces documents, les conditions particulières prévaudront sur les CGV. En aucun cas les conditions générales d'achat du Revendeur ne pourront s'appliquer, ni prévaloir sur les présentes CGV. Les CGV ne peuvent être modifiées que par des conditions particulières signées par les deux parties.

La présente Charte de protection des données personnelles (ci-après, la "Charte") fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente BLANCO FRANCE (CGV). Elle s'applique aux Revendeurs tels que définis dans les CGV et à leurs collaborateurs intervenant dans la passation et l'exécution des commandes de produits Blanco.

### Entrée en vigueur de la Charte et mises à jour

La présente Charte entre en vigueur à compter du 1er mai 2019, en conformité avec le Règlement général sur la protection des données n°2016/679 (RGPD).

BLANCO se réserve le droit de modifier la Charte à tout moment. Le Revendeur devra accepter la nouvelle version de la Charte lors de la première commande suivant la modification de la Charte. Si le Revendeur refuse la nouvelle version de la Charte, il ne pourra plus passer de commandes.

## 1. DONNEES COLLECTEES LORS DE LA PASSATION DES COMMANDES

### 1.1 Données collectées

Les données personnelles collectées lors de la passation des commandes par le Revendeur sont notamment les suivantes : nom, prénom de la personne en charge des commandes chez le Revendeur, adresse email, téléphone portable. Les coordonnées des autres collaborateurs du Revendeur intervenant dans l'exécution des commandes (appartenant aux services comptabilité, vente, installation, etc.) pourront également être collectées par BLANCO (ci-après, les "collaborateurs du Revendeur").

Conformément aux dispositions du RGPD, en application du principe de minimisation des données, BLANCO ne collecte que les données strictement nécessaires à l'utilisation, au traitement et au suivi des commandes des produits BLANCO.

### 1.2 Finalité du traitement

Les données personnelles des collaborateurs du Revendeur sont traitées principalement pour les finalités suivantes : traitement et suivi des commandes, le cas échéant, traitement des litiges liés à l'exécution d'une commande (tels que problèmes de livraison, garantie, paiement, etc.).

## 2. DESTINATAIRES DES DONNEES

Les données personnelles des collaborateurs du Revendeur sont collectées par la société BLANCO FRANCE. Les destinataires des données personnelles sont les services de la société BLANCO pour permettre de fournir le service.

Le Revendeur reconnaît et accepte que les données puissent être transmises à des tiers sous-traitants intervenant dans la fourniture du service Blanco, tel que nos fournisseurs et notre hébergeur technique pour le stockage des données. Il est précisé que nos fournisseurs et notre hébergeur technique sont situés en France ou dans l'Union européenne, et qu'ils sont également soumis au respect du RGPD.

## 3. COOKIES

Lors de vos visites sur le site web Blanco, un "cookie" peut s'installer automatiquement sur le logiciel de navigation du collaborateur du Revendeur. Ces cookies sont utilisés à des fins statistiques et de reconnaissance.

Les cookies sont des programmes, stockés sur l'ordinateur de l'utilisateur, ne permettant pas de l'identifier. Ils servent à enregistrer ses informations de navigation sur le site Blanco. Le paramétrage du logiciel de navigation du collaborateur du Revendeur lui permet d'être informé(e) de la présence de cookies et éventuellement de les refuser de la manière décrite sur le site web de la CNIL accessible à l'adresse suivante : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). En cas de refus des cookies, le fonctionnement du site Blanco et l'utilisation des services et rubriques proposés peuvent être bloqués ou réduits.

En outre, des cookies peuvent être placés de temps à autres sur certaines pages du service Blanco par des tiers (annonceurs publicitaires ou autres). BLANCO n'exerce aucun contrôle sur l'utilisation de cookies par les tiers.

## 4. SECURITE

Les identifiants vous permettant d'accéder à nos services ou rubriques sont strictement personnels et confidentiels. Pour des raisons de sécurité sur l'utilisation de votre compte Blanco, vous vous engagez à ne pas les communiquer à des tiers. Vous vous engagez en outre à supporter seul toutes les conséquences, contractuelles, financières ou autres, qui pourraient résulter de l'utilisation de vos identifiants par des tiers. Nous nous réservons le droit de suspendre votre inscription à nos services et rubriques au cas où nous aurions des raisons de croire que vos identifiants ont été détournés et utilisés à votre insu.

BLANCO et nos hébergeurs avons mis en œuvre des mesures appropriées pour assurer au mieux la sécurité des données des collaborateurs du Revendeur par la mise en place de moyens de sécurisation physiques et logiques. BLANCO ne peut cependant pas assurer que les communications du Revendeur et autres données personnelles ne seront pas interceptées ou rendues publiques par un tiers.

## 5. FICHER CLIENTS, SPAMMING

L'envoi abusif et en nombre de courriers électroniques ou postaux non sollicités est interdit. Le Revendeur s'interdit en outre d'enregistrer dans ses fichiers informatisés les adresses e-mail ou postales des clients BLANCO n'ayant pas donné leur accord pour recevoir ce type de correspondance.

## 6. DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION DES DONNEES

Le Revendeur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles relatives à ses collaborateurs en envoyant un email au délégué à la protection des données à [marketing@blanco.fr](mailto:marketing@blanco.fr) ou par courrier postal à l'attention de la société BLANCO FRANCE, Délégué à la protection des données, 400 rue de l'Etang, CS 30038 - 57151 Marly, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

## 7. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

BLANCO conserve les données du Revendeur pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées. Par ailleurs, BLANCO conserve certaines catégories de données qui pourraient être nécessaires en cas de réclamation ou de litige ultérieur, et ce pendant la durée de conservation légalement autorisée.

## 8. FERMETURE DE COMPTE ET SUPPRESSION DES DONNEES

Le Revendeur peut demander la fermeture de son compte à tout moment et la suppression des données personnelles associées en adressant une demande par courrier postal ou par email à BLANCO aux adresses mentionnées ci-dessus. BLANCO détruira alors les données du Revendeur. BLANCO se réserve cependant le droit de conserver certaines catégories de données dans les conditions précisées à l'article précédent. Ces données seront cependant désactivées.

## 9. RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Le responsable du traitement est la société BLANCO FRANCE SARL, inscrite au RCS de Metz sous le numéro 302 457 460, dont le siège est situé 400 rue de l'Etang - 57151 Marly. BLANCO a désigné un délégué à la protection des données (DPO). Toute demande d'information concernant la politique de protection des données à caractère personnel de BLANCO peut être adressée au délégué à la protection des données à l'adresse indiquée ci-dessus.